



PRÉVENTION EN SANTÉ

Diplôme Inter Universitaire

INFORMATIONS CALENDRIER



> PARCOURS ACTEUR DE PRÉVENTION EN SANTÉ

- DÉBUT DE LA FORMATION : FÉVRIER 2025
- FIN LA FORMATION : DÉCEMBRE 2025

> PARCOURS CHARGÉ DE PRÉVENTION EN SANTÉ

- DÉBUT DE LA FORMATION : FÉVRIER 2025
- FIN LA FORMATION : AVRIL 2026

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

DR OLIVIER ROBINEAU

MÉDECIN INFECTIOLOGUE

SERVICE UNIVERSITAIRE DES MALADIES INFECTIEUSES ET DES VOYAGEURS. CHU
TOURCOING

DR FLORENCE LEJEUNE

MÉDECIN TABACOLOGUE CHARGÉ DE MISSION EN PRÉVENTION SANTÉ
CENTRE PRÉVENTION SANTÉ LONGÉVITÉ. INSTITUT PASTEUR DE LILLE

RENSEIGNEMENTS

COORDINATRICE PÉDAGOGIQUE : CATHERINE BOUGET

CATHERINE.BOUGET@UNIV-BREST.FR

TEL : 02.98.01.64.93

CONTACT ADMINISTRATIF ET INSCRIPTION

ALHAM GOUIN KHETTAB

ALHAM.KHETTAB@UNIV-LILLE.FR

TEL : 03.20.62.68.24

Date limite de candidature : 15/11/24

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr

OBJECTIFS

- Savoir définir la promotion de la santé, la prévention en santé et l'éducation pour la santé, ainsi que ses différentes stratégies de mise en oeuvre
- Appréhender les déterminants de la santé et les comportements de santé, identifier les facteurs de risque et favorables à la santé (modifiables et non modifiables), et les différents niveaux de prévention
- Repérer et analyser des situations qui pourront donner lieu à une action éducative pour maintenir et préserver la santé
- Apporter une aide individualisée permettant une prise de conscience et un engagement éventuel dans une démarche d'éducation pour la santé adaptée à la situation
- Organiser et mettre en oeuvre des actions collectives dans le cadre d'une démarche d'éducation pour la santé
- Développer les pratiques professionnelles nécessaires à la mise en oeuvre d'actions en prévention santé dans le système de soins ou en dehors

PUBLIC VISÉ

Parcours Acteur de prévention en santé : personnels de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, salariés et bénévoles d'associations agissant pour la promotion de la santé, acteurs du milieu sanitaire et social, acteurs institutionnels, professionnels de l'entreprise de type RH, RSE, QVTC, salariés de mutuelles, élus... Aucun prérequis dans le domaine de la santé n'est demandé pour pouvoir candidater à ce parcours.

Parcours Chargé de prévention en santé : médecins, pharmaciens, dentistes, paramédicaux (infirmiers, psychologues, diététiciens, kinésithérapeutes, podologues, aide-soignants...). Ce parcours est également ouvert aux internes en médecine.

CANDIDATURES

CV + lettre de motivation du 01/06/24 au 15/11/24.

CONDITIONS D'ACCÈS:

Parcours Acteur de prévention en santé :

aucune connaissance en santé n'est requise, mais vous devez justifier d'un besoin en compétences.

Parcours Chargé de prévention en santé :

être professionnel ou futur professionnel de santé (médical ou paramédical)..

Parcours CPS

2200 €

Parcours APS

1600 €

Internes

1100 €

ORGANISATION & EXAMENS



PARCOURS CPS

129 HEURES

- de cours dont
- 75 heures en présentiel (dont 2 h d'examen écrit et 1h de soutenance)
 - 54 heures en distanciel

70 HEURES

minimum de stage obligatoire

PARCOURS APS

96 HEURES

- de cours
- 53 heures en présentiel (dont 1h de soutenance)
 - 43 heures en distanciel

Stage facultatif

PROGRAMME

- Module 1 : Déterminants de la santé
- Module 2 : Méthodologie de projet et évaluation
- Module 3 : Fondamentaux de la prévention et connaissances socles
- Module 4 : Jeunesse et prévention
- Module 5 : Prévention des maladies cardiovasculaires
- Module 6 : Prévention des cancers
- Module 7 : Prévention des maladies infectieuses
- Module 8 : Prévention en santé mentale et conduites addictives
- Module 9 : Compétences communicationnelles
- Module 10 : Prévention médicalisée

Méthodes pédagogiques :

- > Formation hybride (présentiel + distanciel)
- > Exposés théoriques type cours magistral
- > Travail en groupe et débat
- > Études de cas
- > Stage

VALIDATION

- Réalisation du stage, obligatoire pour le parcours CPS, facultatif pour le parcours APS
- Epreuve écrite informatisée uniquement pour le parcours CPS (noté sur 20 pts/ coefficient 1)
- Rédaction d'un mémoire basé sur un plan d'action en prévention et éducation en santé (noté sur 20 pts/coefficient 2).
- Soutenance du mémoire (noté sur 20 pts/coefficient 1).

Admission parcours CPS : si les 4 épreuves sont validées

Admission parcours APS : si la rédaction et soutenance du mémoire sont validées

Validation : obtenir une note $\geq 10/20$ à toutes les épreuves

Accessibilité PSH (nous contacter)



Nantes
Université

Université
de Rennes

PRÉVENTION
EN SANTÉ

Diplôme Inter Universitaire

INFORMATIONS

LOCALISATION

Chaque regroupement aura lieu dans les locaux de l'une des universités partenaires :

- > Regroupement 1 à Rennes (M1&M2)
- > Regroupement 2 à Angers (M3&M4)
- > Regroupement 3 à Nantes (M5&M6)
- > Regroupement 4 à Lille (M7&M8)
- > Regroupement 5 à Brest. (M9&M10)

INSCRIPTION medecine.univ-lille.fr



Université
de Lille